



Comité départemental du Val de Marne

Procès-verbal de l'Assemblée générale du CODEP94 de la FFESSM

Mercredi 07 janvier 2015

Emargement :

19 Clubs participants dont 20 pouvoirs, représentant 61 voix sur 107 inscrits

1. Rapport du président (Jean-Claude Michaud)

Bilan positif de l'activité du comité du Val de Marne, autour de l'équipe en place, à travers les différentes réunions de bureau, CODIR, régionales et Nationales (une dizaine durant l'exercice), participation aux initiatives et interventions au niveau des différents organismes, en liaison ou partenaires du CODEP94.

De vifs remerciements à l'équipe du CODEP et aux responsables de commissions, ainsi qu'aux instances officielles, Conseil général, CDOS et comité IDF.

Communication du déménagement du président dans le sud de la France.

Celui-ci, en accord avec le CODIR, ne remet pas en cause son poste à la tête du comité.

Le président donne ensuite la parole à Laurent Lebris, en charge de l'obtention des subventions du Conseil général, notamment à travers l'examen et le dépôt des dossiers de demandes adressées par les clubs.

Celui-ci fait état d'un recentrage souhaité par le Conseil général, des demandes au niveau du CODEP et de restrictions quant aux critères d'attribution des subventions.

Rapport adopté à l'unanimité

2. Rapport du secrétaire (Patrice Péghaire)

Communication des effectifs licenciés FFESSM par le secrétaire :

- 144357 pour le National, soit - 3193 et - 2,16%
- 2730 pour le 94, soit -76 et -2,76%

A Noter que les femmes représentent 790 licenciées, soit 33% de l'effectif, que les jeunes de moins de 20 ans au nombre de 323, représentent 11,8 % de l'effectif et que les hommes sont au nombre de 1617.

Information sur les efforts de communication réalisés cette année à travers le site internet du CODEP et les échanges de messages avec les clubs, efforts qui se prolongeront avec la mise en place d'une page Facebook en 2015.

Rapport adopté à l'unanimité

3. Rapport du trésorier (Jérôme Moisson)

Lecture du rapport des vérificateurs aux comptes (K.Mithallal et B.Degournay), pour l'année 2014, indiquant une totale clarté, régularité et sincérité dans la tenue des comptes annuels du CODEP94

Le trésorier détaille le bilan du CODEP qui montre la bonne santé financière et laisse apparaître des économies en termes de dépenses, ainsi qu'un nouveau coup de pouce des subventions attribuées par le Conseil général.

Total du bilan, 44 267, 18 euros

Total des produits, 80 328, 08 euros

Total des charges, 78 979, 99 euros

Résultat net comptable, + 1 348 09 euros

4. Approbation des comptes

Adopté à l'unanimité

Le Bilan financier est joint en annexe

5. Affectation du résultat

L'assemblée générale adopte l'affectation du résultat de 1348,09 euros en réserve générale

Adopté à l'unanimité

6. Quitus au trésorier

L'assemblée générale donne quitus au trésorier à l'unanimité

7. Vote du budget 2015

Le budget prévisionnel 2015 établi à 106 540 euros est proposé au vote

Adopté à l'unanimité

8. Election de nouveaux présidents de commission

Par vote nominatif, l'assemblée générale se prononce pour l'élection de deux présidents de commissions :

- Marc Salacroup, pour la commission Apnée
- Dominique Viola, pour la commission Audiovisuelle

Les deux nouveaux présidents sont élus à l'unanimité des 61 votants.

9. Rapport d'activité des commissions du CODEP94

- Pêche, André Donzon

- Nage avec Palmes, Christine Dumas
- BIO/Environnement, Danièle Hébrard
- Technique, Marc Tison en remplacement de Jean-François Kervinio
- Archéologie, Antoine Jacquemoud
- Apnée, Marc Salacroup

Tous les comptes rendus des commissions sont joints en annexe

10. Intervention du président IDF/Picardie Francis Merlo

Après avoir salué les travaux du CODEP94, le président Merlo a indiqué les dates des prochaines AG, la régionale à le et la Nationale à le .

Il a ensuite évoqué le projet de création de la future base de plongée à Beaumont sur Oise.

Les démarches sont en voie d'aboutissement et le projet tant attendu devrait voir le jour en 2015, grâce au travail acharné du comité IDF.

Cette base exclusivement réservée à la plongée, pourrait être partagée avec d'autres associations, de pêcheurs notamment.

Elle constituera un superbe outil pour les clubs et la formation des plongeurs de notre région.

11. Remise de médailles

Les présidents Merlo et Michaud remettent la médaille d'or à deux personnalités méritantes du CODEP94, Jérôme Moisson et Thierry Quelquejeu, sous les applaudissements de l'assemblée.

Aucune question diverse n'étant soumise à l'assemblée générale, les travaux s'achèvent avec le pot de l'amitié à 22 heures.